

| <b>Bourses de valorisation en <i>Sciences de la nature</i> au CECM</b> |   |
|--|---|
| Objectif :   | Encourager les élèves de niveau secondaire à poursuivre leurs études en <i>Sciences de la nature</i> au Centre d'études collégiales de Montmagny.   |
| Nombre :   | Variable  |
| Montant :  | <b>1 000 \$</b> - montant réparti en deux versements de 500 \$ (automne et hiver)   |
| Conditions d'admissibilité :   | <ul style="list-style-type: none"> <li>★ Avoir déposé une demande d'admission au Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ);</li> <li>★ Être en provenance du secondaire (*Si l'élève ne provient pas directement du secondaire, certaines conditions s'appliqueront selon le cas.);</li> <li>★ Être admis à temps plein dans le programme <i>Sciences de la nature</i> au Centre d'études collégiales de Montmagny;</li> <li>★ Être officiellement inscrit au Centre d'études collégiales de Montmagny le 20 septembre pour la session d'automne et le 14 février pour la session d'hiver.</li> </ul> |
| Donateur :   | Fondation du Cégep de La Pocatière  |
| Responsable :  | Direction exécutive de la Fondation   |
| Nomination des boursiers :   | L'annonce des boursiers se fait lors des différents galas de fin d'année dans les écoles secondaire de la région ou par lettre pour les élèves en provenance d'autres régions.  |
| Remise :   | À l'automne (après la confirmation de fréquentation scolaire du 20 septembre) et à l'hiver (après la confirmation scolaire du 14 février) de chaque année.  |
|  |   |